

**INTITULE DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

ENSA NANTES\_2022-1074925\_MCF \_HCA\_CAT 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**

*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

Maître de conférences/ Histoire et Cultures architecturales / Catégorie 1

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MAEA
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2023

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

<b>Région</b>	Pays de la Loire
<b>Département</b>	Loire-Atlantique (44)
<b>Adresse</b>	Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes 6 quai François Mitterrand 44200 Nantes

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)****1 500 caractères au maximum, espaces compris**

Installée depuis 10 ans sur l'île de Nantes, l'ensa de Nantes dispose de bâtiments construits par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal), au sein du « quartier de la création » dont elle est un acteur important.

L'établissement est fortement impliqué dans la politique de site en tant qu'établissement composante au sein de Nantes Université, établissement public expérimental. L'ensa Nantes développe un partenariat stratégique au sein de l'Alliance Centrale-Audencia-Ensa Nantes. Elle est « établissement associé » des écoles doctorales Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes (SIS) et Sociétés, Temps, territoires (STT).

Parallèlement au cursus de formation initiale conduisant au diplôme d'État d'architecte et à la HMONP, l'ensa Nantes développe seule ou avec ces établissements, quatre formations de second cycle : deux DPEA en « Architecture Navale » et de « Scénographe » ; le master Villes et territoires, co-habilité par l'Université de Nantes ; le master VEU Villes environnement urbain en partenariat avec l'École Centrale de Nantes. L'ensa Nantes offre depuis septembre 2008 un double cursus architecte ingénieur/e-architecte avec l'École Centrale de Nantes qui va s'ouvrir à Polytech à compter de la rentrée 2023, depuis 2018 un double cursus Architecte Urbaniste en lien avec le Master Ville et Territoires. Depuis 2016 elle déploie un « Bachelor of Architecture and Urbanism » à l'Île Maurice.

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)****3 000 caractères au maximum, espaces compris**

L'activité scientifique de l'ENSA Nantes est traduite dans les activités du Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités qui constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Il est situé à l'ENSA Nantes et à Centrale Nantes (voir <https://aau.archi.fr/crenau/>).

En 2022, le CRENAU compte 83 membres dont 33 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et contractuels, 25 doctorants, 4 d'appui et soutien à la recherche permanents (gestion, communication, documentation, informatique), 21 associés. Les chercheurs et enseignants-chercheurs du CRENAU appartiennent aux ENSA de Nantes, Montpellier et Lyon, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBANM. Ils sont architectes, sociologues,

informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens.

Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art), multi-sensorielle et multi-échelles.

Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, ils développent de nombreux thèmes liés aux ambiances architecturales et urbaines, aux modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, à la réalité virtuelle et augmentée, aux cartographies et représentations sensibles de l'environnement construit, à l'adaptation des villes aux changements climatiques, etc.

Le CRENAU est membre de deux écoles doctorales – l'ED Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes (SIS) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international, comme en témoignent les collaborations avec des équipes internationales (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse), l'essor du Réseau International Ambiances fondé en 2008, la création d'une revue internationale du même nom et la mise en œuvre d'un GDRI CNRS de 2013 à 2017. Il a été lauréat de contrats de recherche financés par les organismes nationaux (ANR, ADEME, PUCA, Région Pays de la Loire) et européens.

**DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

L'enseignant sera chargé de définir et assurer plusieurs enseignements en histoire de l'architecture. Une compétence dans des enseignements d'histoire de la période moderne/contemporaine (XVIIe-XXe) est demandée. Une compétence dans l'histoire de la construction est également requise. L'enseignant sera aussi appelé à contribuer à des enseignements de projet portant sur les questions patrimoniales.

Le candidat devra posséder une solide expérience de recherche dans ce champ, dont devront témoigner ses publications. Une perspective internationale de ses objets de recherche sera appréciée. Ses missions sont les suivantes :

L'enseignant devra intervenir sous forme de CM et de TD, principalement dans les enseignements du cycle licence, ainsi que proposer des enseignements en cycle master.

- En L1: participation aux TD de l'UE 13 Cultures historiques et constructives (24h TD).
- En L2, 1<sup>er</sup> semestre : CM portant sur l'histoire de l'architecture de l'époque moderne et/ou contemporaine (du XVIIe au XIXe siècle) (18h CM)
- En L3, 1<sup>er</sup> semestre : participation à l'enseignement d'initiation à la recherche TD de Bibliographie critique, et encadrement d'un groupe sur une thématique au choix (24h TD).
- En L2, 2<sup>nd</sup> semestre : Voyage à Rome : encadrement d'un groupe sur un programme défini par l'enseignant (six jours pleins sur place, 40h TD).

La participation à des enseignements en master pourra être envisagée selon les besoins et dans le contexte de modifications de la maquette pédagogique :

- Participation à l'UE outils et méthodes de la recherche
- Proposition d'un séminaire de mémoire sur l'histoire architecturale et les questions patrimoniales
- Proposition d'une Unité d'enseignement thématique (UET) sur les enjeux patrimoniaux et/ou l'histoire de l'architecture et de la construction, en lien avec les domaines de recherche du candidat

En cycle licence et/ou en cycle master, la participation à un atelier et/ou studio de projet (projet court ou projet long) portant sur les enjeux patrimoniaux, sous forme de contributions théoriques et suivi peut également être envisagée, en lien avec les domaines de recherche du candidat et les DE de l'école.

#### **Charges scientifiques :**

Le candidat sera invité à inscrire, le cas échéant, ses travaux de recherche dans le cadre du projet scientifique du laboratoire Ambiances, Architectures, Urbanités (AAU). Le projet proposé par l'enseignant-chercheur veillera à s'articuler à cette dynamique interdisciplinaire et à consolider son ambition de développement à l'international.

#### **Autres tâches :**

Il est attendu du candidat, comme de tous les enseignants titulaires, qu'il participe pleinement aux autres missions directement liées à l'activité pédagogique (production de documents pédagogiques, réunions de coordination, jurys, relations internationales, directions d'études, procédure de recrutement des candidats étudiants...) et à la vie institutionnelle de l'établissement au sein de ses différentes instances liées à la pédagogie et à la recherche.

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

### **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)**

#### **1 - Expériences et compétences souhaitées**

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

Expérience pédagogique diversifiée souhaitée, capacité à articuler histoire architecturale et enjeux patrimoniaux et à contribuer à des réflexions théoriques dans le champ du projet contemporain. Une expérience de recherche riche et diversifiée est nécessaire.

#### **2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Le champ compte actuellement 2 enseignants titulaires.

Laboratoire AAU, équipe CRENAU (<https://aau.archi.fr/>)

#### **3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

Doctorat dans les domaines de l'histoire, de l'histoire de l'architecture, de la ville ou de la construction.

Un diplôme d'architecte est un plus.

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)**

#### **Autres informations**

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

### **FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)**

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

#### **Liste de pièces à fournir :**

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

#### **Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Nantes.

### **CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)**

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2023>

Personne à contacter

[sophie.clement@nantes.archi](mailto:sophie.clement@nantes.archi)

Autre personne à contacter

[damien.michel@nantes.archi](mailto:damien.michel@nantes.archi)

